

Dissertation de droit constitutionnel sur le président de la République

Par **etudiante_en_droit_123**, le **26/05/2020** à **16:18**

Bonjour,

Est-ce que quelqu'un pourrait me dire si mon introduction entièrement rédigée est-elle correcte et dans le sujet s'il vous plaît ?

Voici mon sujet : **Le président de la République sous la Vème République.**

Mon introduction :

"*Le renforcement de l'exécutif et la rationalisation du parlementarisme ont contribué à donner à cette cinquième République les moyens d'être réellement gouvernée.*" C'est ainsi que Emmanuel Aubin, professeur de Droit public à la faculté de droit et des sciences nationales de l'université de Poitiers (dont il en est vice-président), nous donne une définition de notre République actuelle. Il émet un sous-entendu qui porte sur les anciennes Républiques, notamment la IIIème et IVème République. Le président de la république a pour titre actuel celui d'être : le chef de l'Etat. Ce statut a su être revalorisé par la Constitution de 1958, notamment par l'octroi de ses pouvoirs propres et la révision de 1962. La Vème République, fruit d'un renforcement gouvernemental succède à deux principales Républiques qui ont profondément marquées l'histoire de la France. La IIIème et IVème République étant toutes deux instables. Charles de Gaulle avait exprimé alors sa vision constitutionnelle dans son discours de Bayeux en 1946. Il y voyait une République où les pouvoirs seraient partagés (l'exécutif et le législatif). Une République d'ordre laïque, indivisible et fondée sur le respect des droits fondamentaux. La Vème République a connu diverses réformes constitutionnelles qui ont su apprivoiser le rôle du chef de l'état.

Ainsi, sous la Vème République, le chef de l'état se voit-il plus efficace qu'auparavant?

Tout d'abord il s'agira d'identifier les réformes constitutionnelles qui ont su modifié le statut du président de la République (I), puis de s'intéresser aux attributions nouvelles qu'a su se voir apporté le président de la République sous la Vème République (II).

Voici mon plan :

I. Des révisions constitutionnelles quant au statut du chef de l'état

A. Des réformes electorales et mandataires

B. La responsabilité présidentielle réformée

II. Des attributions nouvelles quant au rôle du président

A. Des pouvoirs en faveur d'un président "autonome" (les pouvoirs propres)

B. Un président voué à son peuple

Merci par avance pour vos retours :)!

Par **Isidore Beautrelet**, le **27/05/2020** à **07:40**

Bonjour

Juste une remarque au niveau de la citation : vous n'êtes pas obligé de préciser qu'Emmanuel Aubin est vice-président de son Université.

D'ailleurs je pense même qu'il n'est pas utile de signaler dans quelle Université il enseigne. Écrivez simplement, "C'est ainsi que Emmanuel Aubin, professeur de Droit public, définit notre République actuelle [...]".

On a l'essentiel en une phrase courte : l'auteur, sa qualité, l'objet de la citation.

Cela dit, il manque la source. Il faut indiquer où vous avez trouvé cette citation : manuel, article ...

Après si Monsieur Aubin est votre professeur de CM et que vous vous basez sur une de ses déclarations en cours, vous pouvez vous contenter de faire comme indiqué plus haut.

Par **Darkden**, le **03/06/2020** à **08:48**

Bonjour,

Ton introduction est selon moi assez pauvre en contenu et il faudrait l'étoffer largement en distinguant les différentes étapes. Ton accroche est selon moi pas pertinente car elle traite du terme République alors que ton thème est le **PRESIDENT** de la République sous la Ve. Ensuite, il faut que tu définisses les termes du sujet qui sont écrit et ceux qui sont cachés (président, République, régime parlementaire à statut renforcé du chef de l'Etat, rationalisation etc..). C'est une partie que tu éludes complètement.

Ensuite tu fais un contexte historique un peu "brouillon", dans le sens où tu pars un peu dans tous les sens, il faudrait je pense structurer tes propos. CDG avait une vision selon laquelle le pouvoir exécutif devrait avoir une vraie légitimité et qu'il soit le détenteur réel du pouvoir politique. Concernant le président, il se situe au dessus des clivages partisans de l'AN, en arbitre institutionnel, comme la clef de voûte du régime parlementaire à statut renforcé du

chef de l'Etat de la Ve République.

Enfin, tu n'as aucun paragraphe sur l'intérêt même du sujet, tu passes d'un contexte historique à une formulation de ta question

Ta structure devrait être:

accroche (pertinente et en rapport avec le sujet)

définition des termes du sujet

contexte historique

intérêt du sujet (qui t'amènera à la question)

question

annonce du plan

Bon courage,

Robert